

strasbourg – ROBERTSAU Plan de prévention des risques technologiques Complètement « ras le boil »



De gauche à droite, Christine Langenfeld, Hervé Bub et Jean-Daniel Braun, du collectif contre la fermeture du Quai Jacoutot. Photo DNA – Michel Frison

Quatre associations de la Robertsau ont décidé de mener la vie dure aux autorités concernant le Plan de protection des risques technologiques (PPRT) en préparation autour du port aux pétroles. Ils arguent que les risques de boil over (explosion d'une cuve) ou autre catastrophe ne peuvent pas contraindre seulement les associations et usagers de la forêt.

« On tracte depuis cet été et notre pétition tourne bien, essentiellement du côté des naturistes et des pêcheurs », raconte Hervé Bub, président de l'AAPMA, association de pêche du Rohrkopf, qui doit fêter son centenaire en 2013. Avec l'association naturiste de sauvegarde et d'animation du Blauelsand (ANSAB), les pêcheurs sont les premiers touchés par la mesure phare du PPRT en préparation. À savoir, l'interdiction projetée du quai Jacoutot à toute circulation autre que l'accès aux entreprises.

L'ASSER (association de sauvegarde de la Robertsau) et l'ADIR (association de défense des intérêts de la Robertsau) complètent l'équipe de ce collectif contre la fermeture du quai aux voitures des particuliers.

Un deuxième avant-projet très allégé

Dans plusieurs instances de concertation – les uns comme personnes et organismes associés, les autres au CLIC (comité local d'information et de concertation) ou au SPPPI (secrétariat pour la prévention des pollutions industrielles) – les bénévoles de ces structures ont dit accepter le principe d'une cartographie des risques industriels dans le secteur. Mais réfutent la méthode.

« La première synthèse des études de risque, en novembre 2009, prévoyait l'expropriation de neuf entreprises, le déplacement d'équipements, comme la déchetterie, l'impossibilité de construction de la future voie de Lisière Est sur le tracé initialement prévu et l'impossibilité de construire sur certains terrains », rappelle Jean-Daniel Braun, de l'ADIR. « Une étude supplémentaire mise en œuvre par l'État, le Port autonome et la communauté urbaine de Strasbourg pour tenter de réduire les risques et donc les contraintes aux alentours, a abouti ensuite à des résultats surprenants ».

Dans le PPRT modifié de fin 2011, urbanisation et voirie ne sont plus concernées par les interdits. Seules deux entreprises devraient finalement déménager. Subsiste une importante contrainte : l'accès des zones de loisirs, dont la forêt elle-même, est restreint. À la fois par une interdiction de circuler au nord du quai Jacoutot (après son intersection avec la rue de Lübeck), mais aussi une interdiction aux cycles et piétons de monter sur la digue des hautes eaux, entre le parc de Pourtalès et le Karpfenloch.

Dans le nouveau PPRT, Jean-Daniel Braun relève des modifications de zones d'impact, pour certains risques, qui ne semblent correspondre à aucune mesure de réduction effective dudit risque. Et d'accuser : « C'est ce qui arrive lorsqu'on confie aux entreprises elles-mêmes la mise en œuvre des études de danger : l'impartialité n'est pas garantie »...

D'où la demande au préfet, réitérée deux fois depuis, d'une « expertise indépendante ». L'ADIR est même allée plus loin en demandant au

tribunal administratif l'annulation de deux arrêtés préfectoraux. Ceux-ci concernent les moyens supplémentaires de maîtrise du risque à mettre en place sur les sites concernés. Jean-Daniel Braun, au vu des documents officiels dont il dispose, estime qu'on y a prescrit des moyens qui ne pourront être suivis d'aucun effet.

Pour les associations basées sur le secteur, c'est l'incompréhension. « Le phénomène de boil over est réputé mijoter entre 2 et 12 heures avant explosion », explique Hervé Begeot, président de l'ANSAB. « Avec l'AAPMA, nous proposons l'installation de merlons devant les cuves les plus problématiques et des barrières alternatives aux deux extrémités de la route pour fermer la zone en cas de malheur ».

« Je pense réellement qu'on nous raconte des fables », poursuit le président des naturistes. « Ou alors, qu'on m'explique pourquoi la navigation de bateaux de tourisme peut se poursuivre sur le Rhin, le long du quai, sans danger pour les passagers ».

« On surveille l'histoire, comme le lait sur le feu »

Avec Christine Langenfeld, membre du bureau de l'ASSER, Hervé Begeot suggère une autre approche des choses. « Ce port aux pétroles n'est plus si actif qu'on veut bien le dire et, au niveau des emplois, ne concerne pas tant de monde que cela », estime Christine Langenfeld. « À Reichstett, un site en déshérence (celui de Petroplus, ndlr) pourrait très bien accueillir ces entreprises ».

Du côté de la Ville de Strasbourg, d'autres scénarios ont cours. « On nous a proposé, comme site alternatif, un trou d'eau autour d'un monticule fortifié en forêt », peste Hervé Bub. « D'abord c'est un terrain militaire, ensuite aucune de nos truites n'aurait assez d'oxygène là-dedans ». Aux naturistes, la Ville a fait l'offre d'un terrain au sud du jardin des Deux-Rives. « L'endroit est impraticable, sans toilettes, sans point d'eau et... sans baignade », enrage Hervé Begeot.

Qui promet, avec tout le collectif. « On surveille l'histoire comme le lait sur le feu. On se réunit tous les quinze jours pour faire le point. Et on fera du barouf au moment de l'enquête publique ».

A lire aussi

- [Un lent cheminement administratif](#)
- [3 000](#)
- [Notre impression est que la fermeture du quai est un alibi de sérieux dans un projet vidé de son ...](#)

par MSK, publiée le 04/11/2012 à 05:00